



Épreuve d'admissibilité

SERVICE DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

RÉSUMÉ D'UN TEXTE PORTANT SUR UN SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL RELATIF AUX PROBLÈMES POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, CULTURELS ET SOCIAUX DU MONDE CONTEMPORAIN

(durée 3 heures – coeff. 3)

Résumez le texte ci-joint en 550 mots environ.

Vous indiquerez en fin de copie le nombre de mots utilisés et, en marge, les tranches de 50 mots. Un écart de 10 % en plus ou en moins est toléré sur le nombre de mots du résumé.

Etat éducateur et Etat culturel : un dilemme français irrésolu

Marc FUMAROLI – Revue Commentaire – ÉTÉ 2007 – N° 118

Une question française

La France s'est pourvue en 1959 d'une « politique culturelle » par la création d'un « ministère des Affaires culturelles » confié à André Malraux. Ce ministère sans précédent créé sur mesure pour l'illustre écrivain que le général de Gaulle qualifiait d'« ami général » était composé de directions administratives anciennes rattachées jusqu'alors à l'Education nationale : Archives nationales, Musées nationaux, Bibliothèques publiques, Monuments historiques, Théâtres et Opéras, Musique, Danse, Beaux-Arts. La seule vraie nouveauté, mais elle révéla par la suite son caractère pernicieux, ce fut l'adjonction à cet ensemble, en facteur commun, d'une Direction du « développement culturel », dont la dénomination et l'idéologie vagues autorisaient d'avancer beaucoup de dérivés.

Le président de la République et le Premier ministre Michel Debré ne voulurent y transporter ni la Direction des affaires culturelles du Quai d'Orsay, ni l'Education populaire ni la Télévision à laquelle le général de Gaulle accordait déjà une importance justifiée. Cette répartition administrative préparait d'emblée une rivalité sourde, mais de longue durée, entre l'Education nationale et les Affaires culturelles, tout en privant celles-ci de deux leviers décisifs, l'éducation populaire et la télévision.

Par ailleurs, malgré les réserves du Général, qui lui demandait quels critères administratifs permettraient de distinguer un artiste peintre d'un barbouilleur en bâtiment, le zèle d'André Malraux pour la création artistique et les artistes fit adopter par la Sécurité sociale la qualification d'« artiste ». Aujourd'hui on en compte une cinquantaine de mille en France. Cet accroissement exponentiel des « créateurs » n'a pas correspondu à celui du public de la « création ».

D'emblée le décret par lequel le nouveau ministre avait lui-même fixé l'ambition inédite de son mandat avait mis la barre très haut : « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre de Français, assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent ».

Ce programme a été accueilli avec ferveur par le Parlement français, et nombreux sont les pays étrangers qui se sont dotés d'un ministère de la Culture à l'exemple de la France.

Presque un demi-siècle plus tard, la « politique culturelle » inaugurée en 1959 dans l'enthousiasme fait l'objet en France de critiques acerbes. Le projet généreux soutenu par Malraux est devenu une vaste et complexe machine bureaucratique dont le fonctionnement connaît de retentissants ratés et dont les résultats n'ont pas répondu aux promesses initiales. Le ministère a vu son budget doubler au début de la Présidence Mitterrand, le nombre de ses fonctionnaires se multiplier, et ses clientèles directes ou indirectes atteindre des chiffres impressionnants. Cette progression quantitative des artistes et autres agents culturels leur donne un poids considérable sur la scène politique, mais elle n'a été suivie ni par la

multiplication de chefs-d'œuvre incontestables, ni par une croissance proportionnelle du public de la scène culturelle.

Faut-il pour autant condamner le principe d'une « politique culturelle » et, par une « rupture » quasi révolutionnaire, importer en France le modèle américain, qui n'attribue dans ce domaine qu'un rôle apparemment mineur à l'Etat fédéral, laissant en principe aux lois du marché et à ses acteurs privés le soin de réguler la création, la distribution et la consommation des « biens culturels » ? Rares sont les « ultralibéraux » qui en France préconisent publiquement une telle reddition. Moins rares, mais à peu près sûrs de ne pas être écoutés, les libéraux tout court qui ont pour devise le mot de Benjamin Constant dans sa célèbre conférence de 1818 sur la liberté des Anciens et des Modernes : « Que l'Etat reste dans ses limites et se contente d'être juste ; nous nous chargeons d'être heureux ». Telle est la question qui hante sourdement les esprits en France, et que je me propose de poser aujourd'hui.

Interrogation sur une politique

Le fait est là : la « politique culturelle » qui fit l'unanimité au temps de Malraux et qui a servi d'exemple à de nombreux pays étrangers est aujourd'hui l'objet d'une interrogation française, et pas seulement des piques intéressées de la presse américaine, irritée par un système qui se présente lui-même comme supérieur à celui des Etats-Unis.

La presse américaine n'est d'ailleurs plus la seule à attaquer un modèle français en crise. Je me contenterai de citer l'article de Mario Vargas Llosa, dans *La Nación* de Buenos-Aires en avril 2002, où le romancier péruvien disait que la France, dotée d'« un glâcis bureaucratique et douanier » pour protéger son « exception culturelle », n'est plus que « l'ombre d'elle-même ».

Férocé réponse, à vingt ans de distance, au célèbre discours anti-américain du successeur d'André Malraux, Jack Lang, prononcé à Mexico, devant la conférence mondiale des ministres de la Culture de l'UNESCO, le 27 juillet 1982 : « La création culturelle et artistique est victime aujourd'hui d'un système de domination financière multinationale contre lequel il faut s'organiser... »

De cette « culture » qu'il entendait sauver du « rachat » par l'invasion des produits standardisés du marché américain, le brillant ministre donnait une définition extensive : « création », « art de vivre », « beauté », « manière d'aimer ». Aux autres nations menacées par le même « rachat » des valeurs culturelles, la France et sa politique donnaient l'exemple d'une « irrigation », d'un « encouragement » et d'un « soutien » par l'Etat, sur toute la surface du territoire national, de ces valeurs non négociables.

Depuis 1982, la « politique culturelle » où Jack Lang, après André Malraux, mettait tant d'espoirs et d'ambitions n'est plus une évidence, et pas seulement aux yeux de critiques malintentionnés. En cinquante ans d'exercice, elle n'a pas sérieusement modifié la proportion des Français qui lisent, fréquentent le théâtre, les musées ou les salles de concert, même si elle a travaillé avec zèle à multiplier l'offre publique qui leur en est faite. Sa clientèle nombreuse d'artistes patentés ou d'intermittents du spectacle couverts par l'assurance chômage est en mesure d'ouvrir de véritables crises politiques en ameutant les médias et en paralysant pour de longs mois festivals et spectacles, pour peu que ses droits acquis lui semblent menacés.

Il faut attendre les années 1930 pour que le mot « culture », très peu usité jusque-là en français, se répande dans notre langue. Il a emprunté deux canaux très différents.

Le premier, ce sont les nombreux congrès antifascistes organisés par le Komintern, où les orateurs invoquaient la « culture », au sens de *Kultur* à l'allemande, sens qui avait passé en russe et qui entraînait dans la dénomination des maisons de la culture soviétiques créées par Lounatcharski : le mot prestigieux faisait la différence entre le régime communiste, refuge de la « culture », et ceux de Mussolini, Hitler et Franco, qui l'écrasaient. Ce sens sublime et de gauche est bien illustré dans la conversation entre Scaili et le père de Jaime Alvear, personnage inspiré de Miguel de Unamuno, dans *L'Espoir* de Malraux.

L'allégorie de la « culture » était devenue l'otage et l'alibi de la lutte d'une idéologie totalitaire contre sa rivale.

Au cours des mêmes années 1930, mais d'un tout autre horizon, celui de l'anthropologie anglaise et américaine, le mot anglais *culture* se répandit en traduction française avec un sens différent aussi bien de la *cultura animi* romaine que de la « civilisation française » ou de la *Kultur* allemande. Dans la langue des anthropologues de langue anglaise, culture s'oppose à nature. Elle désigne en les englobant tous les instruments créés par l'homme préhistorique, depuis le langage et la religion jusqu'à la cuisine et l'artisanat, pour se constituer en société et tenir tête à la nature.

Par extension, et appliquée dans les années 1950 aux sociétés « développées », l'emploi anthropologique du mot culture par Marshall MacLuhan s'est mis à englober tout ce que contiennent le « Village global » et son marché technique et communicationnel.

Élitisme et égalitarisme

La version anthropologique et sociologique du mot culture dans les pays de langue anglaise a vite admis une distinction *de fait*, toute pragmatique entre *high culture* et *low culture*, deux marchés plus ou moins distincts. Dans le décret Malraux de 1959, les notions élitistes, « œuvres capitales de l'humanité », « patrimoine culturel », « création de chefs-d'œuvre de l'art et de l'esprit », toutes proches de l'idée allemande de *Kultur*, coexistaient innocemment avec celle d'« accessibilité au plus grand nombre », qui renvoyait plus ou moins implicitement à la notion anglo-américaine et englobante de culture.

Dès 1965, cette contradiction entre élitisme et égalitarisme dans le programme de Malraux fut soulignée dans un colloque à Avignon par le sociologue Pierre Bourdieu, lequel fait remarquer, chiffres en main, que l'« accessibilité au plus grand nombre » est déterminée *en fait* par le niveau scolaire du public, ce qui réserve les fruits de la « politique culturelle » de l'Etat, payée par tous, à la seule classe déjà cultivée. Dans ces conditions, c'est l'éducation nationale qui est mieux à même de créer à long terme cette « accessibilité » que l'offre à court terme de la culture d'Etat. Ce qui n'empêchera pas Pierre Bourdieu de se retourner plus tard aussi contre l'Education nationale, accusant ses programmes et ses méthodes de favoriser les enfants de familles déjà cultivées, et de « reproduire » ainsi les inégalités sociales. On ne saurait surestimer l'effet produit à gauche et même à droite par ces critiques successives des deux ministères rivaux : elles inspirèrent la révolution culturelle de 1968.

La « création », la « beauté » et l'« art de vivre » que Jack Lang rangeait dans les valeurs protégées de la culture ont été tournées en dérision au Festival d'Avignon de l'été 2005 par des « créateurs », ce qui a poussé Régis Debray à dénoncer âprement ce qu'il appelle la trahison de la figure de proue de la « politique culturelle » d'André Malraux, Jean Vilar, et cela sur sa scène de théâtre préférée.

L'ambiguïté d'un mot

Avant de nous interroger sur « les limites » dans lesquelles l'Etat devrait ou non rester dans le domaine dit « culturel », il convient de nous arrêter sur le concept même de « culture », vache sacrée que tout le monde adore, mais que chacun entend et voit autrement. Religion laïque substitutive de la religion, célébrée avec les accents sombres de Bossuet par André Malraux, et avec les accents épiciuriens de Charles Fourier par Jack Lang, la « culture » n'en est pas moins un concept à géométrie variable et dont la généalogie est extrêmement controversée. Ce vague sémantique explique en partie la confusion où est parvenue, pour le moment, la « politique culturelle » française.

L'ambiguïté du mot « culture » est d'autant plus épaisse que ce substantif a pour ainsi dire deux âges, l'un classique, qui remonte au latin *cultura*, l'autre moderne et contemporain, qui date des années 1930. L'adjectif « culturel » n'est entré dans l'usage qu'après la Seconde Guerre mondiale, à la faveur de son adoption dans le discours de l'UNESCO.

Cultura en latin signifie au propre le travail des paysans qui cultivent la terre et la fécondent. La racine du mot est dans le verbe *colo*, je cultive, que l'on retrouve dans *colonia*, propriété agricole et par extension colonie de rendement. Au figuré, dans l'expression *cultura animi*, le latin transposant à l'esprit ce travail fécond de la terre, l'applique aux exercices spirituels qui élèvent l'âme du philosophe et le libèrent des désordres de la vie non philosophique.

Ce sens figuré et intensément personnel n'est passé en français qu'en s'affaiblissant, surtout dans l'adjectif « cultivé », qui se borne à qualifier une personne de mœurs polies et d'esprit orné. Jusqu'au XX^e siècle, le substantif « culture » est resté d'un emploi rare dans notre langue. Le XVIII^e siècle français a inventé et a préféré le mot « civilisation », qui maintient l'idée d'affranchissement progressif de la grossièreté, mais qui l'étend à l'état de la société tout entière, alors que *cultura animi* désignait un travail personnel sur soi.

Le XVIII^e siècle allemand, avec Kant, est resté fidèle au latin *cultura*, dont il a fait *Kultur* : ce mot clef préserve le sens philosophique et personnel de *cultura animi*, tout en attribuant son extension à tout un peuple. Dans l'intervalle entre 1871 et 1914, et encore entre les deux guerres mondiales, une polémique journalistique opposa Français et Allemands sur le thème « civilisation » ou *Kultur*, la conception française se voulant essentiellement sociale et étant accusée en Allemagne d'être futile, la conception allemande se voulant profonde, mais étant accusée en France d'être pédante et pesante. A une autre altitude, Ernest Renan en 1882, dans sa fameuse conférence « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », opposa au concept bismarckien d'Etat-patron d'une *Kultur* étroitement indigène l'idée universalisable d'« élévation de la nature humaine », « *principe spirituel* » libre, « *supérieur à ses bras séculiers successifs, l'Etat* », et dont la nation, et non l'Etat, devait être le laboratoire. Dans son roman écrit en exil aux Etats-Unis et dans l'opposition au nazisme, *Doktor Faustus*, Thomas Mann montre son héros hanté par la vieille antithèse entre profondeur germanique et mondanité superficielle française.

conception étatique française qui demande la démocratisation de la culture à une administration et non au marché ou à la bonne volonté des riches.

Le silence des politiques

À la vieille opposition entre « civilisation » française et *Kultur* allemande, s'est substituée l'opposition nouvelle entre la conception française des « biens culturels non marchands », hors de tout critère de qualité hauts ou bas, que l'Etat, par la loi ou la subvention, se doit de soustraire aux mécanismes du marché, et la conception américaine, aux yeux de laquelle les « biens culturels », hauts ou bas, sont régis comme les autres par l'économie de marché, dont le libre jeu ne doit pas être faussé par l'intervention de l'Etat.

L'usage surabondant et consensuel du mot « culture », au singulier et au pluriel, dans le langage officiel voile bon an mal an les contradictions et les crises inhérentes à ce concept. Lors de l'élection présidentielle du second septennat de Gaulle et lors du duel Mitterrand-Giscard de 1981, la « culture », unanimement revendiquée dans son sens le plus générique, fut un enjeu et un vecteur politiques majeurs. Aujourd'hui, dans la campagne présidentielle, comme s'il s'agissait du « vase brisé » de Sully Prudhomme qu'il vaut mieux ne pas toucher, la « culture » et la « politique culturelle » n'ont pas été évoquées par les candidats, ni dans leurs programmes ni dans leurs débats.

Cet actuel silence des politiques marque à la fois un attachement unanime et de principe à la « politique culturelle », et la crainte, attisée par les crises et les critiques de plus en plus nombreuses, qu'il faille en réviser en profondeur la conception et l'administration, au péril d'une levée de boucliers des bénéficiaires du système actuel. Essayons d'expliquer ce silence autrement que par une prudence électorale contrastant si vivement avec l'appui que les campagnes du général de Gaulle avaient trouvé dans l'éloquence de son ministre des Affaires culturelles, ou que l'activisme culturel de Jack Lang avait apporté à l'élection et à la réélection de François Mitterrand. Structuellement, symboliquement, la France ne peut pas se passer d'une « politique culturelle », et pourtant l'évolution qu'a connue celle qu'inaugura Malraux l'oblige, après cinquante ans, à la concevoir, peut-être même à la nommer, autrement. Cette révision, en aucun cas, pour des raisons historiques trop enracinées et évidentes, ne saurait y procéder par l'importation soudaine chez elle, tel quel, du modèle américain.

Révision

Sous de Gaulle et Mitterrand, les deux plus brillants Présidents d'une V^e République qui offre plus d'un trait monarchique, la « politique culturelle » spectaculaire de Malraux et de Lang a soutenu non seulement l'élection, mais un regain d'autorité de la fonction du chef de l'Etat. La mémoire partagée, qui, selon Renan, est constitutive de la nation française, a reconnu chaque fois un montage symbolique classique, mais qui ne l'est pas du tout dans l'histoire et la mémoire des Etats-Unis. Ce n'est pas par hasard si les ombres de François I^{er}, de Richelieu, de Louis XIV voire, en 1989, celles de Robespierre et de David, ont été évoquées avec insistance comme le *pedigree* historique de la « politique culturelle » de Malraux à Lang. De Gaulle avait le sentiment de continuer Richelieu. François Mitterrand professait une admiration particulière pour la Florence des Médicis, où il voyait à juste titre un modèle dont s'était inspiré le mécénat royal français. Jack Lang a publié une biographie de François I^{er}, où il omet le fait que la vocation de mécène à grande échelle du Roi, sur le modèle italien très admiré dans toute l'Europe, ne lui est venue qu'après la cruelle défaite militaire de Pavie,

Jusqu' alors, il allait de soi que la V^e République en créant un ministère de la Culture complétait l'éducation, gratuite et excellente pour tous les enfants, organisée par la III^e de Jules Ferry, et offrait aux adultes, selon le mot du metteur en scène Antoine Vitez, une offre culturelle « élitaire pour tous ». La sociologie de Bourdieu, avant de sommer l'éducation nationale, au nom de la démocratie et de la science, de renoncer à l'excellence éducative, source de « distinctions » sociales oppressives, avait défilé le ministère de la Culture de pratiquer une politique vraiment égalitaire.

Par ailleurs, le sens universel et générique que s'était donné « la culture », dans l'emploi noble qu'en faisait Malraux en 1937 comme en 1959, s'est vu contesté par les cultures particulières ; cette contestation a été rejointe par la doctrine quasi métaphysique selon laquelle cette même « culture » qu'invoquait Malraux n'était pas seulement coupable socialement, comme l'affirmait Bourdieu, mais criminelle moralement.

Un théoricien qui eut son heure de notoriété et d'influence autour de 1968, Michel de Certeau, invita à voir dans ce que Malraux appelait « œuvres capitales de l'humanité », « patrimoine » et « création » qui les augmente des alibis manipulés par un pouvoir dominant, et il réclama le droit des langues, ethnies et religions minoritaires à exercer en plein jour leur « culture » particulière. Un « multiculturalisme » de gauche allait ainsi à la rencontre du « multiculturalisme » agréé par le marché américain.

Par ailleurs, l'Europe commençait à être profondément travaillée par une mauvaise conscience qui n'épargna pas la France, même si ce remords avait rongé d'abord la nation allemande; naguère la plus fière de sa *Kultur*, de sa musique, de sa poésie, de sa musique : cette *Kultur*, selon Goethe et Kant, la « culture » selon Malraux, se sont vues accusées de n'avoir opposé aucun obstacle à la Shoah, ou soupçonnées d'en avoir été la complice. Le roman de Jonathan Littell qui vient d'être publié en France, *Les Bienveillantes*, met en scène à grande échelle ce réquisitoire contre la *cultura animi* européenne qui avait été amorcé dès les années 1960 par la sentence d'Adorno : la poésie et l'art ne sont plus possibles après Auschwitz. Cet argument vise en son cœur et en son centre l'édifice symbolique et l'identité des nations européennes.

Il n'est donc pas surprenant qu'après 1968, un des successeurs de Malraux, et non le moindre, Jacques Duhamel, impressionné par ce feu croisé de critiques contre les hautes ambitions fixées par Malraux, ait révisé celles-ci à la baisse. Au lieu de servir « les œuvres capitales de l'humanité », devenues litigieuses, la politique culturelle de l'Etat devait maintenant devenir « globale » et s'appliquer à « la vie culturelle primaire », aux « objets du quotidien » et même à cette nouvelle « valeur », le loisir, « le temps où chacun s'accomplit ». Pour revenir au mot de Benjamin Constant, l'Etat entendait « se charger du bonheur » quotidien de ses citoyens. Et pour revenir à la sémantique, on passait de la *Kultur* kantienne à la « culture » au sens anthropologique et sociologique, sans même la distinction entre *high* et *low* courante aux Etats-Unis.

Même en schématisant comme je viens de le faire, on mesure combien l'emploi aujourd'hui torrentiel et à géométrie variable du mot « culture » est chargé de sens, d'affects et d'intentions profondément contradictoires, voire incompatibles ou hostiles. Encore n'ai-je fait qu'une allusion rapide, en citant MacLuhan et son « Village global », au contraste à la fois vif et confus entre la conception nord-américaine d'une culture *high or low*, régie sans que l'Etat n'intervienne par les mécanismes du marché ou par le mécénat des fortunes privées, et la

Contradiction

Comme nous l'avons vu, la contradiction ne tarda pas à se faire jour entre ce dessin théologico-politique qui aurait enthousiasmé Victor Hugo et le penchant irrésistible de la notion de « culture » à couvrir une sociologie des « pratiques culturelles », dont le contenu de fait, sinon l'économie, devait nécessairement, à s'y méprendre, ressembler à celui du marché à l'américaine des loisirs de masse. Au lieu d'asseoir l'unité de la nation sur un fonds commun de symbolique sacrée, l'action culturelle de l'Etat, ciblée selon la multiplicité des publics de consommateurs sociologiquement identifiés, eut tendance dans l'après-68 à créer le même type de relativisme et de multiculturalisme dont s'accommode la société marchande américaine.

Jacques Duhamel avait posé le principe de cette dérive. Les talents et l'imagination de Jack Lang, mais aussi le budget doublé dont il disposait, lui ont permis pendant près de quatorze ans d'étendre les subventions publiques au rap, aux tags, au rock, à la cuisine nouvelle et aux aspects les plus épate-bourgeois de l'art contemporain et du *star system*, donnant souvent l'impression que la « politique culturelle » de l'Etat, officiellement anti-américaine, cherchait à rivaliser, avec le produit de l'impôt, avec les compagnies privées polyvalentes qui régissent à leur façon le marché américain de l'*entertainment*. Cette contradiction criante est au fond du malaise actuel de la « politique culturelle » française.

Comment concilier en effet ce rôle de Club Méditerranée national auquel a fini par condescendre l'Etat culturel avec le sens grave du rituel et de la cérémonie que l'Etat politique a conservé plus ou moins intact, sous les septennats successifs de la V^e République, infiniment plus protocolaires que n'importe quelle monarchie européenne ? La « politique culturelle » confondue avec le *show business* ou l'agence de tourisme contraste avec l'ambition régaliennne et impériale retrouvée par les Présidents successifs de la V^e République d'inscrire leur règne dans la longue mémoire par l'érection de « grands bâtiments ».

Le général de Gaulle se serait contenté, pour sa part, des aéroports d'Orly et de Roissy et de l'état-major nucléaire souterrain de Taverny, si Malraux de son côté n'avait réussi en dix ans à faire construire vingt maisons de la culture, sur les quatre-vingts qu'il projetait. Georges Pompidou a voulu le Centre Beaubourg. Valéry Giscard d'Estaing le musée d'Orsay. François Mitterrand a fait mener à bien, par un ministère spécial des Grands Travaux, le Grand Louvre, l'Opéra-Bastille, la Très Grande Bibliothèque, l'Arche de la Défense, la Cité des sciences et de la musique de La Villette. Jacques Chirac a fait subventionner généreusement l'architecture et les collections du musée du quai Branly.

Jack Lang lui-même, que les contradictions n'embarrassent pas, tout en officialisant la *rock music* et les technos, n'en a pas moins joué les maîtres de cérémonies et de liturgies d'Etat. La nouvelle doctrine de la culture-loisirs gratuits pour tous a atteint son point culminant dans l'organisation de fêtes quasi religieuses, immédiatement imitées à l'étranger : fêtes annuelles de la Musique et du Patrimoine ou fabuleux jubilé commémoratif du Bicentenaire de la Révolution sur les Champs-Élysées et la place de la Concorde, le 14 juillet 1989, en présence d'une myriade de chefs d'Etat.

Il faut aussi citer la pompe et l'éloquence sacrées avec lesquelles Malraux accompagna le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, avant que sa propre dépouille, avec la même pompe digne d'une canonisation romaine, mais privée de son éloquence, n'y soit elle-même transportée.

comme un substitut civil à la gloire militaire dont le Roi avait rêvé. Ce mécénat à l'italienne a d'ailleurs plutôt troublé le royaume et ne l'a pas empêché de sombrer dans une longue et atroce guerre civile. Peu importe. Jack Lang se voyait en ministre de François I^{er}.

La référence sacrée

Cet appel aux précédents historiques n'est pas allé évidemment sans une affirmation de prééminence modernité. Le mécénat d'Etat des rois de France, si populaire qu'il ait pu être, est resté inégalitaire. Le précédent jacobin avait été violent et éphémère. En continuité avec ses prédécesseurs, mais en progrès sur eux, l'Etat providence de la V^e République ne se contentait pas de faire bénéficier tous les Français de l'instruction gratuite, de la sécurité sociale, du code du travail et de la justice fiscale, il se proposait de faire de tous les Français les actionnaires du capital symbolique de la nation, il faisait appel à tous pour qu'ils devinssent eux-mêmes des acteurs créatifs de l'augmentation de ce capital.

Prenant acte de la paix et de la prospérité rendues à l'Europe, renonçant à la gloire militaire, l'Etat gaulliste et socialiste s'est voulu à la fine pointe d'un progrès social embrassant jusqu'au loisir et au bonheur privés des Français. Cette ambition n'avait pas de précédent historique à cette échelle, elle se profilait néanmoins sur un arrière-fond historique proprement français : Fontainebleau, Versailles, la Fête de l'Être suprême.

La « politique culturelle » selon Malraux avait renoué avec la tradition royale des « bâtiments », des rites liturgiques et des « fêtes » auxquelles le roi ou ses successeurs à la tête de l'Etat associaient le peuple français tout entier. L'Etat royal depuis François I^{er} s'est sans doute inspiré des Médicis, mais il s'est surtout inspiré de la papauté, dont il a imité le caractère sacré, exalté et mis en scène à Rome par l'architecture, les arts et la liturgie. Le refondateur de l'Etat, Napoléon, a tenu à se faire sacrer par le pape Pie IX. L'administration française, par ses traditions royales comme par ses traditions jacobines et impériales, est un clergé laïque, dépositaire de la référence sacrée de la nation-Eglise et demandant aux artistes et aux écrivains de rajouter les symboles qui publient cette référence sacrée.

En 1958-1959, au moment où de Gaulle entendait refonder l'Etat français, Malraux demanda aux arts, selon lui défi de l'esprit humain à la mort et au néant dans une époque de la « mort de Dieu », un substitut du Dieu absent qui pouvait à sa place fonder et renouer le lien symbolique de chacun des Français à l'Etat.

L'une des erreurs de Malraux fut d'envelopper son dessin théologico-politique dans la notion de « culture », trop chargée d'équivoques pour ne pas trahir l'idée, proprement religieuse et verticale, qu'il se faisait de l'accessibilité de tous les Français aux « œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France » et à la « création » qui augmenterait ce patrimoine spirituel. Une attraction vers le haut, librement ressentie, devait remplir les maisons de la culture, ouvertes gratuitement à tous, et justifier le généreux mécénat d'Etat du théâtre, du cinéma, de la danse, de la musique, autant d'occasions offertes à chacun de participer à la raison et au mystère de l'Etat, autant de lieux d'identification de la personne privée mortelle à la Personne immortelle de la nation.

moins difficile à définir et à défendre la différence entre « biens de l'esprit » et « produits mercantiles ».

Une réflexion plus approfondie sur la notion de « loisir » s'impose aussi. Il existe des degrés et des formes très différentes du loisir, entre lesquelles chacun est libre de choisir. Si l'Etat tient à se mêler de loisir, il vaudrait mieux qu'il encourage de préférence ses formes les moins passives, et il ne peut mieux le faire qu'en prenant les choses en amont et en faisant contracter, dès l'école, le goût de la lecture et des arts. L'Etat ne se diminuerait pas s'il recourait à l'incitation fiscale pour stimuler le mécénat privé et multiplier les fondations qui prennent en charge les demandes et les goûts qu'il estime ne pas être de son ressort, ou qui augmentent abusivement le volume de sa propre action là où il l'exerce. Il ne se diminuerait pas non plus en laissant au marché le soin de répondre aux demandes de divertissement qui n'ont nul besoin ni de sa légitimation ni de son mécénat.

En un demi-siècle, l'« accessibilité du plus grand nombre » ne se pose plus aujourd'hui dans les mêmes termes qu'en 1959, où l'on ne faisait qu'entrevoir la place qu'allait prendre la télévision dans le temps libre de chacun, et où on ne pouvait prévoir ni les DVD ni surtout l'Internet. Chaque écran d'ordinateur est potentiellement aujourd'hui, pour tous, une maison de la culture polyvalente, infiniment plus encyclopédique que les quatre-vingts revues par Malraux dans les principales villes de France. Il est aussi potentiellement un bordel et même une invite au pire.

Tout dépend de l'éducation que l'on a reçue et de la discipline que l'on s'est donnée. C'est en amont, dans la famille et à l'école, que se décide le bon ou le mauvais usage de l'Internet, comme c'était déjà le cas pour l'offre culturelle imaginée par Malraux. On retrouve l'importance cruciale de l'enseignement qu'il avait négligé.

On retrouve aussi, malgré l'appartenance de l'Internet à la sphère privée, la légitimité de l'Etat intervenant en arbitre juridique public pour protéger les usagers contre toutes les formes d'agression et pour garantir les droits d'auteur contre le pillage.

En conclusion, je dirai qu'après cinquante ans d'ambitieuse « politique culturelle » française, l'expérience a montré à la fois ses défauts conjoncturels et sa nécessité profonde, son défaut majeur ayant été de se concevoir d'emblée et de se développer en dehors de tout grand projet d'Etat éducateur, voire d'avoir servi d'alibi éclatant à l'absence d'un tel grand projet.

L'année de ces fêtes d'Etat restait cependant le Festival d'Avignon, créé dès les dernières années de la IV^e République dans l'ancienne capitale pontificale, et qui a brillé de tous ses feux sous le ministère Malraux, prenant le caractère d'un pèlerinage et d'une grand-messe de l'Année liturgique de l'Etat-Eglise laïque.

Des Arts aux loisirs

Le compissage du théâtre du Palais des Papes, au cours de la saison 2005, a été l'œuvre de ces mêmes « artistes » et « créateurs » auxquels le ministère de la Culture a garanti tant d'avantages. Elle a fait scandale. Mais la multiplication de petits Avignons commerciaux, quoique subventionnés par l'argent public, dans toute la France, plus de six cents festivals destinés à attirer des touristes chaque été, préfigurait cette profanation ou dégradation de la scène mythique de l'Etat illustrée par Jean Vilard et Gérard Philippe.

Sous le nom extensible à l'infini de « culture », on a ainsi de plus en plus souvent compromis dangereusement la *Kultur* au sens allemand, la *high culture* au sens anglo-américain et la « civilisation » à la française, avec un business du loisir de masse subventionné par l'argent public mais de plus en plus difficile à distinguer de cet *entertainment* standard et commercial américain que Jack Lang dénonçait à Mexico en 1982 et que nous nous efforçons dans les négociations du GATT de dissocier des « biens culturels non marchands ». L'Etat, dont Malraux voulait à sa façon restaurer la sacralité et le respect par une religion des arts, s'est abaissé dans un rôle de *manager* des loisirs de chacun. On ne peut donc plus opposer avec la même bonne conscience que naguère les « biens culturels marchands » à leurs clones « non marchands » recevant subventions et labels de l'Etat.

Pour l'Etat éducateur

Cette dérive et cette extension abusive en terrains équivoques ont fini par dissimuler, sous-alimenter, ou même dévaluer le fond excellent et permanent de l'action de l'Etat dans les domaines où traditionnellement il lui revient en France d'être la référence de haute tenue et la pierre de touche d'un ordre symbolique national : l'administration et l'augmentation de son patrimoine archivistique, monumental, musical et littéraire rendu « accessible à tous », l'excellence de ses écoles de formation aux arts de la scène, aux disciplines musicales et aux beaux-arts, la qualité des théâtres, opéras et salles de concert nationaux.

Cette action, l'Etat est seul à pouvoir la conduire dans la continuité et avec exigence. Une fois recentrée et concentrée, il devrait aller de soi qu'elle s'articule étroitement à celle de son Education nationale, seule à pouvoir former un public qui ne meuble pas ses loisirs de la seule consommation passive, et à celle des chaînes de télévision publique : il est entendu que celles-ci n'ont pas à devenir des institutrices à plein temps, mais il est souhaitable qu'elles donnent l'impression de démentir ou de défaire l'action éducative et l'offre symbolique de l'Etat.

Les origines, et peut-être l'essence, royales et pontificales de l'Etat républicain français, son autorité symbolique et référentielle, sont des données historiques qui n'ont pas d'équivalent aux Etats-Unis, et qui ne sauraient être avilées ou gaspillées sans mettre en péril la santé, voire l'existence de la nation. Elles se manifestent et elles s'imposent tout naturellement dans l'exercice de responsabilités publiques qu'il vaudrait mieux, à mon sens, renoncer à qualifier de « culturelles », tant la notion s'est révélée glissante. Le retour à la notion classique d'Arts et Lettres serait souhaitable, en continuité avec la notion d'Education nationale. Elle rendrait